

Ecole fondamentale communale Les « Cascogniers »

Dossier immersion

Année scolaire 2009 – 2010

Enfants nés en 2004

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

Sur base du décret du 11 mai 2007 – publié le 12 octobre 2007, le Pouvoir organisateur de Herstal, à l'initiative de notre Député - Bourgmestre Frédéric DAERDEN et de notre Echevin de l'Enseignement, Marc HAEKEN, a décidé d'organiser au sein de notre enseignement communal un programme d'apprentissage précoce d'une seconde langue par la méthode immersive.

Le décret stipule que l'apprentissage par immersion débute en 3^{ème} maternelle.

Le moment est venu de vous poser une question essentielle : « Vais-je l'inscrire dans ce programme d'immersion ? »

Ce dossier a été préparé à votre intention. Il vous donnera un maximum de renseignements qui vous permettront, j'en suis convaincu, de prendre la décision la plus judicieuse possible pour l'avenir de votre enfant.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Jacques HOFMAN
Inspecteur de l'enseignement
Communal.

Sommaire

1. Préambule
2. L'immersion, qu'est-ce que c'est ? : quelques définitions.
3. Les programmes d'immersion dans le monde.
4. Les grands principes à respecter.
5. En quoi consiste le soutien dans la langue maternelle ?
6. Quels sont les objectifs ?
7. A qui est destiné l'apprentissage immersif ?
8. Pourquoi le néerlandais a-t-il été choisi ?
9. Organisation administrative de l'école des Cascogniers.
10. Mode de fonctionnement concret de la section immersive des Cascogniers.
11. Grille horaire.
12. L'enseignement immersif donne-t-il de bons résultats ?
13. L'immersion va-t-elle se poursuivre dans le secondaire ?
14. Quelles sont les principales difficultés que l'on peut rencontrer ?
15. Conclusion.
16. Bibliographie.

1. **Préambule.**

Aujourd'hui, la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères est une nécessité que tout le monde reconnaît.

Qu'il s'agisse d'obtenir un emploi, de voyager ou d'accueillir des visiteurs, de se documenter sur une technique de pointe ou de faire connaître sa recherche, de négocier en matière politique, d'acheter ou de vendre, voire de se divertir, nous sommes quotidiennement amenés à communiquer dans une langue étrangère.

La Wallonie, la Communauté française de Belgique ne peuvent rester à la traîne de l'Europe.

L'apprentissage scolaire traditionnel des langues n'a pas donné les résultats escomptés.

C'est pourquoi, face à ce besoin croissant d'une bonne connaissance des langues par un plus grand nombre de personnes, le monde de l'enseignement, tant public que privé, propose un certain nombre de réponses.

Parmi celles-ci, l'enseignement immersif.

La démarche immersive consiste essentiellement à plonger les apprenants dans un bain de langue. En milieu scolaire, des matières sélectionnées du programme sont dispensées dans la langue étrangère choisie, appelée « langue cible ». L'enseignant est un locuteur natif de cette langue cible ou en a une connaissance équivalente.

Lors de la rentrée scolaire de septembre 2008, le Collège communal de la Commune de Herstal a décidé d'ouvrir la première classe de 3^{ème} maternelle d'une section immersive en néerlandais. Cette section se situera à l'école des Cascogniers, rue de l'Emancipation, 2 à 4041 Herstal – Vottem.

2. **L'immersion, qu'est-ce que c'est ?**

Quelques définitions :

Dans un milieu scolaire, l'immersion (ou enseignement bilingue) consiste à éduquer un enfant essentiellement dans une langue différente de sa langue maternelle. Cette langue seconde (ou étrangère) est différente de la langue utilisée dans l'environnement familial, mais aussi social, de l'apprenant et s'enseigne par le truchement d'une ou plusieurs disciplines.

OBADIA, A. (1998)

L'immersion linguistique. Conférence prononcée dans le cadre de l'Université d'été, tenue au CIV, Canada.

La méthode immersive est apparue au Canada anglophone, il y a plus de vingt ans.

Il s'agissait de « vaincre les difficultés et les vieilles inhibitions qui y faisaient obstacles à l'acquisition du français » (STERN, 1984) l'intention est d'assurer l'acquisition de la langue cible par le biais de l'enseignement d'autres matières dans cette langue, plutôt que par un cours de langue classique.

BLONDIN, C (Août 1990)

Vers un curriculum pour une première année primaire en immersion : propositions.

Université de Liège, service de pédagogie expérimentale, Direction : M. Crahay

L'immersion, nous dit le dictionnaire, est l'action de plonger, d'immerger un corps dans un liquide. Au figuré et en matière d'apprentissage des langues, il s'agit de placer un individu dans un contexte linguistique qui puisse être comparé à un bain tant il imprègne l'individu. L'hypothèse qui sous-tend la démarche immersive est que l'apprentissage d'une langue seconde peut s'appuyer sur des processus semblables à ceux qui ont permis l'acquisition de la langue maternelle.

BRIQUET, R. (2006)

L'immersion linguistique. Collection Pédagogie – éditions LABOR

3. Les programmes d'immersion dans le monde.

Selon un recensement réalisé par le professeur OBADIA (Canada) en 1997, sur base d'un questionnaire envoyé à plus de 100 pays, l'immersion existe dans au moins 30 d'entre eux. Quant aux prévisions de croissance, la majorité des répondants prévoient une augmentation de ces programmes d'immersion dans leur pays.

Citons-en quelques uns qui nous sont proches : la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suisse, mais aussi la Suède, la Finlande, l'Espagne sans oublier les Etats-Unis où l'immersion en français existe dans 18 Etats et bien entendu le Canada où ce concept d'enseignement a pris naissance voici plus de 35 ans.

« ...l'immersion ne constitue pas en soi une nouvelle forme de scolarisation des enfants puisque, nous dit Claude GERMAIN, dans Evolution de l'enseignement des langues – 5000 ans d'histoire (1993), on découvre les premières traces d'un enseignement bilingue il y a de cela 5000 ans. »

Plus proche de nous : afin de pouvoir faire disparaître les langues régionales, on a convaincu le peuple qu'apprendre en deux langues pouvait rendre idiot et que l'on risquait de mélanger les deux langues ou de devenir dyslexique. Cependant, ceux qui tenaient ce genre de discours scolarisaient leurs enfants dans des établissements offrant un enseignement bilingue, avaient du personnel de maison qui parlait une autre langue. Depuis toujours, le bilinguisme s'est bien porté dans les classes sociales élevées. Toutes les cours d'Europe ont toujours parlé plusieurs langues. Demandez-vous pourquoi ils se réservaient ce privilège... ?

4. Les grands principes à respecter :

Quoi qu'il en soit, ce « bain de langue », pour être efficace, suppose que les éléments suivants soient respectés :

1. Le contact avec la langue cible doit être quantitativement important ;
2. La langue cible doit être le véhicule privilégié de la communication entre les enseignants et les apprenants mais aussi, et cela dès que possible, entre les apprenants eux-mêmes ;
3. Les matières du programme doivent être enseignées dans la langue cible. Les jeux et les diverses activités doivent être organisés dans cette même langue ;
4. L'apprentissage immersif doit être mené d'une manière structurée et systématique visant à faire acquérir, dans un délai assez court, tous les éléments essentiels de la langue ;
5. Un soutien dans la langue maternelle doit être apporté aux enfants par un enseignant francophone.

5. En quoi consiste le soutien dans la langue maternelle ?

Le soutien dans la langue maternelle répond à différentes missions :

- Dès le début du programme immersif, une grande importance est donnée à la surveillance et l'observation des capacités langagières orales des enfants dans leur langue maternelle. L'école publique ne peut abandonner cette charge aux seuls parents ;
- Après cette phase de surveillance, vient une phase de développement : les capacités des enfants en français doivent être épanouies et enrichies ;
- L'enseignement de la langue maternelle doit être organisé de manière telle que le décalage du début se réduise le plus rapidement possible. Ainsi, en fin d'école primaire, l'enfant pourra réussir avec succès le certificat d'études de base.

Le nombre d'heures d'activités menées en français est donc peu élevé au début du programme afin de permettre à la langue cible de bien s'implanter. Puis, il ira croissant dans une proportion qui doit être ajustée en fonction de l'âge et de l'évolution des enfants.

Les cours de français sont évidemment dispensés par des enseignants francophones.

Un programme d'enseignement immersif d'une langue étrangère qui ne serait pas accompagné d'une consolidation de la langue maternelle est qualifié d'immersion sauvage ou de submersion. C'est ce qui se passe pour les petits francophones qui se rendent en Communauté flamande afin d'y suivre une scolarité prévue pour néerlandophones et par conséquent non adapté à leur situation.

6. **Quels sont nos objectifs ?**

De ces grands principes découlent quatre objectifs :

1. Les enfants atteindront une compétence fonctionnelle dans la langue seconde ;
2. Les enfants maintiendront et continueront à développer leurs habiletés dans leur première langue ;
3. Les enfants maîtriseront les matières correspondant à leur niveau d'études ;
4. Les enfants acquerront une compréhension et une appréciation d'une autre langue et d'une autre culture qui ne porteront, en aucune manière, atteinte à leur appréciation de leur propre culture.

Monsieur Jean Duverger, ancien Inspecteur de l'Education nationale dans les écoles françaises à l'étranger nous dit ceci : « L'enseignement bilingue, lorsqu'il est bien conduit et s'il est bien adapté par l'enfant, est tout à fait bénéfique à celui-ci, à son développement, à ses apprentissages. »

Il souligne les bénéfices pour l'enfant sur trois points : le plan linguistique, le plan culturel et le plan cognitif.

Sur le plan linguistique :

- Meilleure acquisition de la langue seconde que par une méthode traditionnelle ;
- Renforcement de la lecture et de l'écriture dans la langue première ;
- Amélioration des compétences auditives et phonatoires ;
- Développement des aptitudes à acquérir une troisième voire une quatrième langue.

L'enfant développe ainsi une aptitude à déjouer les pièges sémantiques, à intégrer des syntaxes différentes, bref à comprendre les mécanismes des langues. Il intègre, il vit la différence entre langue et langage : les langues sont des codes, des systèmes qui s'apprennent, le langage, lui, est une fonction que tous les petits d'hommes, en principe, développent naturellement. Quand on est monolingue, on confond langue et langage.

Sur le plan culturel :

- Prise de conscience chez l'enfant de la relativité du monde ;
- Capacité de sentir lui-même dans chacune des deux langues ;
- Meilleure capacité d'accepter les différentes visions du monde que la ou les autres langues étrangères lui apporteront.

Bref, il devient un être pluriculturel.

Sur le plan cognitif :

- Accroissement des capacités d'apprentissage ;
- Développement de l'alerte intellectuelle, des capacités d'abstraction et de conceptualisation.

Bref, ils sont mieux outillés pour comprendre des situations linguistiques nouvelles et mettent cette agilité intellectuelle au service d'une plus grande créativité.

7. **A qui est destiné l'enseignement immersif ?**

La méthode immersive d'apprentissage des langues peut être pratiquée à tout âge. Elle est cependant

beaucoup plus efficace quand elle s'adresse aux jeunes enfants. En effet, c'est au cours des 8 premières années de la vie d'un individu que l'apprentissage des langues étrangères, à l'instar de celui de la langue maternelle, est le plus aisé, le plus rapide et que les résultats obtenus en sont les plus durables.

Le décret du 11 mai 2007 – publié le 12 octobre 2007 nous oblige de débiter l'immersion linguistique en troisième maternelle. Cet apprentissage se poursuivra au cours de la scolarité primaire.

Il est clair que les parents qui s'engagent dans cette expérience, dès la 3^{ème} maternelle, s'engagent à poursuivre l'expérience tout au long de l'école primaire.

La circulaire n° 2193 du 13.02.2008 a pour objet l'enseignement d'une seconde langue par immersion linguistique à partir de l'année scolaire 2008-2009 et tient compte des nouvelles dispositions décrétales.

Dans les principes généraux, cette circulaire stipule que : sur autorisation du Gouvernement, à l'initiative du P.O. pour l'enseignement subventionné, une école ou une implantation peut organiser l'apprentissage par immersion dans le respect des conditions suivantes :

- la langue moderne dans laquelle est pratiqué l'apprentissage par immersion sera toujours la seconde langue,
- les langues dans lesquelles peut être organisé l'apprentissage par immersion sont : le néerlandais, l'anglais et l'allemand dans les communes wallonnes,
- l'inscription des élèves dans l'apprentissage par immersion ne peut être soumise à aucune sélection préalable.
- Le Pouvoir organisateur dans l'enseignement subventionné peut limiter dans l'école ou l'implantation le nombre de classes au sein desquelles est pratiqué l'apprentissage par immersion. L'autorisation de fréquenter une desdites classes est accordée en suivant l'ordre chronologique d'introduction des demandes relatives à cette fréquentation.
- L'organisation de l'immersion doit être mentionnée dans le projet d'établissement
- Les évaluations à caractère certificatif au terme d'un cycle ou d'une étape, à l'exception de l'épreuve externe commune du CEB, doivent être organisées dans la langue de l'immersion pour les disciplines faisant l'objet d'un apprentissage par immersion,
- Les évaluations externes non certificatives doivent être organisées en français.

Au niveau de l'organisation.

L'apprentissage par immersion débute en 3^{ème} maternelle s'il s'agit d'une école fondamentale.

Une école fondamentale qui organise l'apprentissage par immersion offre la possibilité de suivre cet apprentissage jusqu'à la 6^{ème} année de l'enseignement primaire.

La partie de la grille horaire hebdomadaire à consacrer à l'immersion est de

8 à 21 périodes de la 3^{ème} maternelle à la 2^{ème} primaire ;

8 à 18 de la 3^{ème} primaire à la 6^{ème} primaire.

Les cours philosophiques ne peuvent faire partie de la grille horaire en immersion.

Le cours d'éducation physique peut faire partie du programme d'immersion.

8. Pourquoi le néerlandais a-t-il été choisi ?

La méthode immersive convient évidemment à l'apprentissage de différentes langues. Si c'est le néerlandais qui a été choisi comme langue cible par notre Pouvoir organisateur, c'est parce que c'est une de nos trois langues nationales. Le néerlandais est également une langue très proche géographiquement de notre commune. Et puis, comme souligné précédemment, sur le plan linguistique, l'acquisition d'une seconde langue développe des aptitudes à en acquérir une troisième voire une quatrième. Nous sommes persuadés que nos enfants termineront leur scolarité secondaire sur la voie du plurilinguisme.

9. Organisation administrative de l'apprentissage en immersion.

Le programme immersif est conçu pour fonctionner sur base du nombre d'élèves inscrits à l'école maternelle, sur base du capital périodes dans l'enseignement primaire.

Le Pouvoir organisateur prendra en charge les périodes ne pouvant être couvertes par le capital périodes.

10. Mode de fonctionnement concret de l'école en immersion.

Le programme d'immersion débute le 1^{er} septembre 2008 en troisième maternelle à l'école fondamentale des Cascogniers.

Dès l'entrée en classe de troisième maternelle, les enfants sont accueillis par une institutrice néerlandophone. A raison de 13 périodes par semaine, ils sont exposés à la langue cible. Tout son travail consiste, dans un premier temps, à développer au maximum les capacités langagières des enfants qui lui sont confiés.

Pour le néerlandais, comme pour les autres matières, il paraît essentiel de consacrer beaucoup de temps, surtout au début, à l'apprentissage de la langue orale.

- Situations de communication orale, ludiques et centrées sur la communication en tant que telle.
- Jeux de rôle et pièces de théâtre : de théâtre sur la communication orale :
- *Jeux relatifs à la langue* :
- Certains jeux comme le loto, par exemple, moyennant une adaptation des consignes (nommer ce qui est présenté avant de placer une pièce) peuvent constituer des occasions amusantes de développer ou de fixer certaines connaissances, en particulier au niveau du vocabulaire.
- Jeux divers :

Tous les jeux, par leur caractère motivant et qui par le fait qu'ils donnent le plus souvent lieu à des échanges assez stéréotypés, constituent des occasions intéressantes de produire de la langue dans une situation peu menaçante, le plus souvent en dehors de toute présence adulte. Il peut être utile que l'enseignant amorce le jeu, rappelant ainsi les termes et les expressions susceptibles d'être utilisés.

La langue cible étant le moyen de communication par lequel les différentes matières sont abordées et expliquées aux enfants, ces mêmes techniques concrètes sont utilisées dans les autres cours.

11. L'enseignement immersif donne-t-il de bons résultats ?

Les résultats sont bien plus qu'encourageants. En fin de scolarité primaire, les enfants parlent, lisent, écrivent et calculent en néerlandais. Le programme suivi en néerlandais est le même que celui des classes francophones. Cependant, il est normal qu'en début de programme, un décalage avec les classes francophones soit constaté. Il faut d'abord développer les compétences linguistiques de l'enfant au travers des différentes matières et notions abordées. Pour la langue maternelle, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture est délibérément retardé afin de ne pas créer de confusions et de permettre aux enfants de se concentrer d'abord et exclusivement sur la langue cible.

Rapidement, ce décalage diminue sensiblement par rapport à une classe non immersive et nous pouvons affirmer que ces enfants peuvent se présenter en français à l'examen pour l'obtention du

Certificat d'Études de Base (CEB) en fin de 6^{ème} année avec les mêmes chances que les élèves des autres classes.

En effet, le meilleur bilan de réussite du programme immersif consiste d'une part dans l'obtention, par les élèves de l'immersion, du CEB dans les mêmes conditions que pour tous les autres enfants et d'autre part, dans une connaissance fonctionnelle réelle du néerlandais tant parlé qu'écrit.

De plus, plusieurs faits nous apparaissent pertinents pour l'ensemble des classes immersives :

- la capacité de travail des enfants « immergés » paraît plus importante que chez les autres enfants ;
- la mémoire, davantage sollicitée, semble plus développée ;
- la fatigue apparaît parfois plus rapidement, souvent l'après-midi, chez les enfants du programme d'immersion.

L'enseignement immersif est incontestablement très efficace pour ce qui est de la langue cible où, après 6 ans d'immersion, les élèves les plus avancés dans le programme auront acquis des compétences remarquables sur les quatre plans : expression orale, écrite, compréhension à la lecture et à l'audition.

En outre, les diverses recherches et études universitaires attestent que l'utilisation de la langue maternelle ne souffre en rien de l'introduction de la deuxième langue et que le vocabulaire de la langue maternelle reste le plus familier à l'enfant. De même, les apprentissages fondamentaux de la lecture et de l'écriture se font sans difficulté particulière, à quelques mois d'intervalle dans les deux langues.

De plus, il n'est effectivement pas à négliger que les enfants soumis à un enseignement immersif démontrent :

- une activité intellectuelle et générale débordante ;
- une motivation importante pour les apprentissages en deuxième langue et à posteriori pour l'apprentissage d'une troisième voire une quatrième langue ;
- une prise de conscience de la richesse ainsi que de la diversité culturelle et linguistique de la société ;
- un grand intérêt pour les possibilités particulières du bilinguisme et du multilinguisme dans certains pays.
- une capacité d'effectuer les auto-évaluations nécessaires beaucoup plus réalistes et, par la suite, d'abolir un certain nombre de préjugés culturels.

Les performances aux examens et épreuves diverses des enfants de ce type de programme sont généralement supérieures à la moyenne communautaire tant dans les matières acquises via la langue maternelle que dans celles acquises via la deuxième langue.

Les enfants ne sont pas les seuls à bénéficier de l'immersion scolaire. Les parents, ou certains d'entre eux au moins, se prennent au jeu. La perspective de voir se développer le bilinguisme chez leur enfant et la constatation de la qualité de ses performances et de son rendement scolaire semblent parfois ranimer chez les parents le désir d'acquérir ou de progresser davantage dans une seconde langue.

On remarque également qu'en cas de bilinguisme, l'écart social entre langue maternelle et deuxième langue perçu par l'individu tend à être moindre que celui perçu par une personne unilingue. La cause en est une compréhension plus raffinée de la vie sociale et culturelle des deux communautés linguistiques.

Toute référence à l'uniformité linguistique disparaît progressivement pour faire place à une idée de pluralisme et de diversité. L'interprétation sociale des événements et des idéologies des unilingues et des bilingues divergent. Chez les personnes ayant reçu un enseignement bilingue, il semble qu'une certaine compréhension s'installe quant à la manière de vivre, d'agir, et de penser des

autres communautés. L'intérêt de la personne bilingue face au développement socio-économique est qualitativement différent de par l'élargissement de ses horizons et de ses possibilités d'épanouissement.

Les avantages de l'enseignement immersif dès le plus jeune âge sont évidents : précocité et intensité d'exposition à la langue cible, caractère motivant et fonctionnel de la pratique de la langue seconde.

12. L'immersion va-t-elle se poursuivre dans le secondaire ?

Après l'école primaire, il est souhaitable que les connaissances acquises dans la langue seconde s'entretiennent et continuent à se développer.

Un comité d'accompagnement sera bientôt mis en place afin d'étudier la continuité que l'on peut offrir aux élèves dès leur sortie de sixième année.

Des contacts seront pris avec l'enseignement secondaire en Communauté française, à Visé ou à Liège.

Tout cela permettra aux élèves d'entretenir leurs connaissances et d'améliorer leurs compétences en langue seconde. Ils pourront ainsi poursuivre dans les autres branches une scolarité pareille à une classe non immersive. Ils devront être préparés à poursuivre des études supérieures au même titre que des élèves ayant suivi un enseignement secondaire non-immersif.

L'apprentissage du néerlandais doit rester un complément, un « plus » ; il ne doit fondamentalement pas se substituer aux autres apprentissages. Les élèves de l'immersion doivent rester inscrits dans la réalité pédagogique de la Belgique francophone.

13. Quelles sont les difficultés que l'on peut rencontrer ?

Le programme d'enseignement immersif en néerlandais de l'école des Cascogniers à Herstal sera autorisé par une circulaire ministérielle annuelle comme les autres programmes d'immersions linguistiques. L'enseignante maternelle et les futurs enseignants primaires auront fait leurs études en Communauté flamande et seront tous originaires de la partie néerlandophone du pays.

Le recrutement d'un personnel compétent sera un souci constant pour notre Pouvoir organisateur.

La déclaration de politique communautaire, adoptée en juillet 1999 lors de la constitution du Gouvernement, témoigne de la volonté des responsables politiques de poursuivre dans la voie d'un renforcement de l'apprentissage d'une langue moderne :

« L'apprentissage des langues sera renforcé. Le gouvernement considère que l'apprentissage du français, clé de toutes les autres acquisitions, et l'apprentissage d'une langue étrangère peuvent se renforcer mutuellement. »

14. Conclusion

De nombreuses études et recherches universitaires, tant en Belgique qu'à l'étranger, démontrent que l'apprentissage précoce d'une seconde langue par la méthode immersive n'a aucune influence négative sur la langue maternelle, et qu'au contraire, ce type d'enseignement a un effet bénéfique sur l'éducation et la formation des enfants.

Cette brochure n'a pas la prétention de répondre à toutes les questions naturelles que vous vous posez.

Tout sera mis en œuvre pour faire de ce projet une réussite totale et nous serons très attentifs à l'évolution des apprentissages des enfants qui nous seront confiés.

Ce projet est un vrai challenge et c'est ensemble, enfants, parents, enseignants et responsables de l'enseignement que nous réussirons.

Bibliographie

OBADIA, A. (1998)

L'immersion linguistique.

Conférence prononcée dans le cadre de l'Université d'été, tenue au CIV, Canada.

BLONDIN, C (Août 1990)

Vers un curriculum pour une première année primaire en immersion : propositions.

Université de Liège, service de pédagogie expérimentale, Direction : M. Crahay

BRIQUET, R. (2006)

L'immersion linguistique.

Collection Pédagogie – éditions LABOR

DUVERGER, J (1996)

Enseignement bilingue : analyse de la problématique du point de vue pédagogique.

L'enfant bilingue dans son environnement – 10^e Colloque FLAREP.

KRASHEN, S.D. (1984)

Le pourquoi de sa réussite.

Langue et société, 12, 64 – 67.

Dossier immersion de la Commune d'Ans. (mai 2007)

Lucien LOUIS Directeur de l'école du Tilleul à Ans.